

Promouvoir les richesses de nos terroirs

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LE MONDE AGRICOLE



Sur le territoire des Alpes de Haute-Provence, plus de 2000 exploitations portent une agriculture innovante, diversifiée et respectueuse.



Agriculture : l'excellence durable

Trois productions dominent le secteur agricole des Alpes-de-Haute-Provence : les fruits, l'élevage ovin et les plantes à parfum, aromatiques et médicinales. La mosaïque des terroirs du département permet de nombreuses autres productions : légumes, blé dur, produits laitiers, vins, miel, huile d'olive...

Les activités agricoles sont marquées par le respect de l'environnement. 72 % de la surface utilisée en cultures n'a pas reçu de traitement phytosanitaire. L'élevage ovin pratique le pastoralisme et la transhumance, jouant ainsi un rôle important dans la préservation et l'entretien des espaces. Le département est également bien positionné dans le développement de l'agriculture biologique. 12 % des exploitations produisent en bio, 17 sous signes de qualité.



Le Département aide les agriculteurs de façon ciblée pour répondre aux enjeux locaux et à la diversité des productions. Une des priorités est le maintien d'un tissu d'exploitations viables et compétitives, par le soutien à l'installation des jeunes agriculteurs, l'aide aux infrastructures hydrauliques respectueuses de l'environnement, aux équipements pastoraux, aux circuits courts via les ateliers de transformation des produits à la ferme, etc.

EN DÉTAIL

Les signes de qualité des Alpes de Haute-Provence : le lien entre un produit, un terroir, et le savoir-faire des hommes.

- Appellations d'origines contrôlées (AOC) : fromage de Banon, huile d'olive de Haute-Provence, Huile d'olive de Provence, Huile essentielle de lavande de Haute-Provence, vin des Coteaux de Pierrevert.
- Indications géographiques protégées (IGP) associées à la qualité gustative du Label Rouge : agneau de Sisteron, pomme des Alpes de Haute-Durance, miel de lavande de Provence.
- IGP Petit épeautre.

Le Conseil départemental soutient également le développement des filières de qualité (AOC,



IGP, agriculture biologique) et participe au maintien d'une vie sociale dynamique dans les territoires ruraux : soutien aux structures d'animations et de conseils dans le domaine agricole, approvisionnement en produits locaux et/bio des cantines scolaires...



1^{er} département pour les productions de plantes à parfum



Suivez-nous

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT

Département des Alpes de Haute-Provence

13 rue du docteur Romieu CS 70216 -
04995

Digne-les-Bains CEDEX 9



04 92 30 04 00



Contact



Localiser

[Plan du site](#)

[Contact](#)

[Espace presse](#)

[Charte graphique](#)

[Mentions légales](#)

[Aide](#)

[Gestion des cookies](#)